



pvsm94@gmail.com
www.mdb94.org

LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Décembre 2011

1) **INAUGURATION DU QUARTIER PILOTE DES MURIERS « CIRCULATION APAISEE »** **le samedi 5 novembre**

C'était l'été indien! Voici quelques extraits de l'article publié sur notre site : <http://mdb94.org/spip.php?article638>

« Cet aménagement est centré sur une nouvelle zone 30 qui comprend une portion des rues Chevalier, du Moulin, du Boulevard de la Marne et de l'Avenue Saint-Louis. De fait la rue du Moulin et la rue Chevalier deviennent des **double-sens cyclables** dans la zone 30. La rue Chevalier a également été mise en double-sens cyclable jusqu'à l'avenue des Falonnières, alors que cette voie est limitée à 50km/h et qu'un bus y circule. »
« Sur le terrain, une balade a eu lieu avec les élus qui nous a permis d'apprécier la qualité des aménagements. »

Les itinéraires cyclables, matérialisés uniquement par des pictogrammes au sol sont le seul vrai bémol à ces aménagements... sans **jalonement cyclable**, comment savoir où mènent ces itinéraires préférentiels ? »



Mais que d'élus à vélo.... et pas des moindres

Puisse la municipalité transformer l'essai, au delà de la place de Molènes, pour généraliser enfin les voies en Double Sens Cyclable à la majorité des sens interdits, considérant que le vélo est un vrai moyen de déplacement en ville, méritant une meilleure sécurité.

Tout ceci n'occulte pas la mise en sens unique sans DSC de 7 voies depuis février 2009 (voir notamment notre lettre mensuelle [de novembre 2011](#)), ainsi que le déclassement de voies pour ne pas avoir à faire de DSC : rue de Paris, (accès cyclable à Joinville et au Bois de Vincennes), rue de la Poste et rue Baudin, ce qui au total représente une perte de linéaire cyclable supérieure aux 7 DSC réalisés depuis. Quel dommage, et quel manque de prise en compte des besoins élémentaires des cyclistes.

Cette journée a été l'occasion pour nous -une fois de plus- de réitérer nos demandes directement aux élus, et sur une selle, ce qui est l'idéal. Ces demandes vont bien au delà de ce quartier.

Merci encore aux nombreux bénévoles qui ont partagé ce moment de convivialité et nous ont aidé au stand.

Cet après-midi fut aussi l'occasion d'admirer une splendide machine pour le transport d'enfant(s) : **le triporteur Nihola**.



Triporteur Nihola : la classe

Mais laissons la parole à ses heureux propriétaires :

« Après plus d'un mois d'utilisation dans Saint-Maur, le triporteur NIHOLA reste un vélo très sûr pour emmener les enfants à l'école ou pour faire ses courses le week-end au marché. Contrairement aux idées reçues, les voitures respectent bien leur distance de sécurité, peut-être est-ce dû à la surprise de croiser ce genre de véhicule ; toutefois les doubles sens de circulation sont à proscrire. Il n'est pas nécessaire d'avoir d'assistance électrique, les vitesses sont bien équilibrées et même en pleine charge (chien, deux enfants et les courses) les côtes ne sont pas insurmontables. L'éclairage d'origine laisse toutefois à désirer, nous avons dû installer 2 projecteurs à piles de 50 Lux sur les garde-boues avant et un éclairage à piles sur le porte-bagage. »

Anne Laure,
Professeur des écoles à Saint-Maur-des-Fossés.



Quai de Bonneuil

2) CONTROLE TECHNIQUE DES VELOS AU COLLEGE DU PARC (TILLEULS) PAR PVSM(2ème édition) le samedi 19 novembre

L'association Place au vélo à Saint Maur a procédé avec le concours de la FCPE ce samedi 19 novembre 2011 devant le Collège "Le Parc" à un contrôle technique des vélos des élèves, à partir de 8h.



Encore une animation bien sympathique.

Bilan : sur 45 vélos contrôlés, 3 avaient tous les éléments obligatoires de sécurité (4 ou 5 si on tient compte de l'éclairage avant amovible placé dans le cartable). Comme on s'en doute, l'absence d'éclairage fixe est le principal souci sur les vélos des collégiens. Il existe pourtant dans le commerce des VTT d'adolescents vendus déjà équipés. Et seuls les 3 vélos conformes possédaient tous leurs réflecteurs (catadioptres). C'est bien trop peu.

L'entretien n'était pas toujours au rendez-vous : entre 20 et 30 % de pneus étaient nettement sous-gonflés, ce qui à la fois demande plus d'effort au cycliste pour aller à la même vitesse, mais représente aussi un risque augmenté de [crevaisson](#).

En savoir plus, notre article sur notre site :

<http://mdb94.org/spip.php?article640>

Un grand merci à tous ceux (FCPE, PEEP, PVSM, Mairie, Collège du Parc) qui ont permis cette réussite.

3) NOTRE PARTICIPATION AU CONSEIL DE QUARTIER D'ADAMVILLE, Maison des Associations, Av Lyautey) Mercredi 16 novembre à 20h15

Nous étions présents à la réunion « publique » de ce conseil (suivie d'une réunion « privée », sans observateurs, donc sans nous), pour nous assurer de la pérennisation de la rue Baratte-Cholet en voie piétonne le samedi matin.

M. Leroux, responsable de la police municipale, a évoqué quelques grands excès de vitesse dans St-Maur la nuit (plus de 100 km/h).

Sinon la place du vélo n'est vraiment pas la priorité du Conseil (rappel du Compte Rendu de la fois précédente : <http://www.comitedadamville.com/conseil-de-quartier-adamville-du-28-09-2011.html>)

Si un retour en DSC de la portion de l'avenue Garibaldi passée récemment en sens unique se fera peut-être, un futur DSC Av du Chemin Vert (au moins partiellement) n'est toujours à l'ordre du jour, malgré nos interventions orales.

4) NOTRE ABSENCE A LA REUNION ELUS-HABITANTS, préau de l'école des Tilleuls, lundi 21 novembre à 20h

Aucun adhérent n'était présent à cette réunion ... et ce qui devait arriver arriva : des habitants ne se sont pas privés pour dégommer "le" double sens cyclable Avenue Pierre Brossolette.

Aucun cycliste en face pour argumenter sur la non-dangerosité du double sens cyclable, et à fortiori pour déminer le terrain. Dommage!

Si l'on veut des aménagements cyclables, il faut aller féliciter le peu existant publiquement et montrer qu'il y a une demande. Sans quoi l'action de l'association est vaine...



C'est pourtant actuellement un des DSC saint-mauriens les plus utiles : il évite aux cyclistes quotidiens un grand détour pour accéder aux équipements sportifs, ainsi que la montée assez raide de l'avenue de l'observatoire.

5) NOTRE PRESENCE A LA REUNION PUBLIQUE SUR LE FUTUR PARVIS DE LA GARE RER LA VARENNE-CHENNEVIERES, préau de l'école Michelet, mardi 22 novembre

Il est prévu en ce qui nous concerne :

- 50 arceaux sur le parvis. Actuellement il n'y en a que 6! Ce sera donc 8 fois plus, c'est positif, mais cela risque vite de se montrer insuffisant. Et seront-ils couverts ?
- une boutique pour dynamiser le lieu : peut-être une boutique vélos (réparation, gardiennage, location).

Nous avons demandé :

- Un Double Sens Cyclable Av du Mesnil et rue Condorcet : accordé (mais la rue Condorcet est déjà prévu à double sens pour tous les véhicules, dans le cadre du projet d'écoquartier de la ZAC des Facultés)
- Rendre le passage sous-voie de l'avenue du Bac cyclable : refusé! Là encore ce n'est pas la priorité...

6) REUNION EN MAIRIE AU SUJET DES FUTURS QUAIS DE LA PIE, le jeudi 1er décembre:

La concertation continue entre la Mairie (élus et services techniques) et les associations cyclistes de St-Maur (PVSM, les 2 clubs de cyclos st-mauriens, et le club de VTT), dans le cadre de l'Avant Projet Sommaire.

Pour faire court :

- nos 2 grandes craintes portent sur l'accessibilité de la Passerelle de la Pie, et l'absence de jalonnement cyclable. Pour la passerelle, nous souhaitons une rampe cyclable (avec une pente raisonnable), alors que la Mairie envisage seulement une goulotte sur un escalier « rénové ». Rappelons que la pente de la goulotte actuelle est de 51% !
- des incertitudes demeurent sur les parkings vélos et le revêtement de la piste cyclable.
- le reste semble positif.

PASSERELLE DE LA PIE

- Un escalier et une passerelle rénovés
- Un ascenseur pour la rendre accessible, conformément au choix des associations représentatives des personnes en situation de handicap
- Une voirie apaisée au carrefour avenue d'Arromanches / quai de La Pie



Rappel : <http://mdb94.org/spip.php?article634>

7) NOTRE PARTICIPATION AU TELETHON 2011, AVEC LES CYCLOTOURISTES SAINT-MAURIENS, samedi 3 décembre

Ce n'était plus l'été indien ... mais plutôt les Hauts de Hurlevent! Dans des conditions météorologiques meilleures, la balade aller-retour de Saint-Maur à la base de Vaires sur Marne est pourtant une des plus belles à faire dans le Val -de Marne... Quelques images :



La base nautique de Vaires sous la pluie et le vent



Le jalonnement cyclable existe... sauf à St-Maur!



Un adhérent PVSM se cache sur cette image...saurez-vous le découvrir ?



Merci aux cyclotouristes saint-mauriens pour leur chaleureux accueil, et à leur présidente Frédérique Benitah.

WANTED

On recherche mort ou vif le parking vélo, au second plan sur la photo, place des Marronniers (à l'angle de l'avenue du Bel-Air)



Récompense : 1 an d'abonnement à la revue Vélocité

L'AGENDA

(aussi dans la rubrique Agenda du site <http://mdb94.org/>)

Vous aimez voyager sans voiture ? Réservez votre place au Festival du voyage en vélo les 21 et 22 janvier 2012

DECEMBRE 2011

Samedi 17 décembre : Atelier Vélo en théorie le 3e Samedi du mois au [Fort de Sucy](#) de 9h30 à 12h30. Vérifier puis s'inscrire en cliquant sur le tableau des activités "Place au Vélo à Sucy" sur [MDB94.ORG](#)

Mercredi 21 décembre REUNION. PVSM - De 20 h 45 à 22 h 45, à la maison du combattant, [73 avenue Diderot](#) à St-Maur

JANVIER 2012

Mercredi 18 janvier 2012 REUNION. PVSM - De 20 h 45 à 22 h 45, à la maison du combattant, [73 avenue Diderot](#) à St-Maur

Samedi 21 et Dimanche 22 janvier : 27ème Festival du voyage à vélo organisé par Cyclo Camping International ,Bourse du travail 11 rue Génin 93200 SAINT DENIS (métro ligne 13)

C'est un moment attendu avec impatience chaque année. Ce festival est victime de son succès, les séances sont parfois complètes : la réservation est fortement conseillée (avant le 10 janvier)
<http://www.cci.asso.fr/festival/festival-2012-du-voyage-a-velo>

Les dates de deux balades PVSM sont déjà connues, notez dans votre Agenda :

Lundi 9 avril 2012 (WE de Pâques) : Balade PVSM au Parc Départemental de la Haute-Ile, sortie ornithologie. Nous longerons la Marne. **RDV 10h30 Place d'Adamville / Kennedy** avec votre pique-nique, vos jumelles et votre antivol.

Samedi 12 mai 2012 : Balade PVSM de St-Maur à la Forêt Notre-Dame, l'occasion entre autres d'apprendre par où passer pour monter la côte de Sucy : <http://mdb94.org/spip.php?article490> Montaleau ou Cité verte ? Vous le saurez le 12 mai !

RDV 10h30 Place d'Adamville / Kennedy avec votre pique-nique et votre antivol

Cette lettre mensuelle est la vôtre, merci par avance de vos retours : articles de presse, vos constatations sur la voirie saint-maurienne, vos lettres aux élus et la réponse qui a été donnée, billets d'humeur, propositions de balades pour 2012, etc

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE !